

cet égard et je puis vous assurer que notre gouvernement maintiendra son leadership en cherchant à faire nommer un rapporteur spécial des Nations Unies dans ce domaine.

Le Canada tient également à renforcer le rôle de l'ONU pour faire respecter, dans le monde entier, les libertés et les droits fondamentaux des populations autochtones. Nous nous attendons à ce que la Commission examine bientôt le projet de déclaration préparé par le groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones, et le Canada jouera un rôle actif à cette occasion. Mais surtout, notre délégation insistera sur la pleine représentation, tout au long du processus, des porte-parole de ces populations.

Dans ces domaines, l'efficacité exige que nous gardions ouvertes, grâce à des tribunes comme celle-ci, les voies de communication. Cette consultation annuelle de janvier, de même que les réunions du printemps du réseau des organismes concernés par les droits de la personne au niveau international, auxquelles assistent des représentants officiels et qui précèdent l'Assemblée générale des Nations Unies, sont autant d'occasions excellentes d'assurer la poursuite d'un dialogue franc et ouvert entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et la communauté des ONG. Ces échanges ouverts doivent rester des éléments significatifs de notre processus de consultation.

Il y a des possibilités de renforcer le partenariat dans le secteur des communications et de l'éducation. Travaillons donc ensemble afin de rehausser, à l'échelle nationale, la visibilité de nos ONG, pour que les Canadiens comprennent mieux quels sont votre rôle et votre influence, pour qu'ils soient davantage sensibilisés au concept des droits de la personne et qu'ils sachent pourquoi la protection de ces droits est si essentielle.

Certes, notre politique étrangère continuera de s'inspirer des thèses des Nations Unies et les droits de la personne resteront au premier plan de toutes les activités onusiennes; mais je voudrais que vous vous rappeliez la décision qui a été prise le 25 octobre dernier. En ce jour, les Canadiens ont signalé dans leur grande majorité la nécessité d'un renouveau économique et d'une relance de la croissance. Un gouvernement libéral a été élu parce qu'il s'est engagé clairement à mettre fin à la crise du chômage dans notre société et qu'il a proposé des idées concrètes sur la façon d'accomplir cette tâche.

Le commerce international jouera un rôle important pour stimuler notre économie, mais nous ne devons pas pour autant sacrifier les normes auxquelles nous adhérons dans le domaine des droits de la personne. Il n'y a pas lieu d'établir une opposition entre ces droits et l'expansion économique. En fait, nous pouvons avoir une influence effective sur les politiques internes d'un pays en